

CONJONTURE

SEPTEMBRE 2009

En réponse à la crise, de nouvelles filières et nouveaux métiers se développent : éco construction, énergies renouvelables, etc. Parmi les enjeux de notre territoire, la question du développement de ces filières se pose : devons-nous et pourrions-nous positionner le territoire comme un acteur important de ces métiers émergents ?

Les enjeux de développement industriel et de reconversion ont permis l'inscription de la Vallée de l'Arve dans une zone CTP. Le CTP (Contrat de Transition Professionnel) permet aux personnes licenciées de bénéficier d'un accompagnement poussé, dans une logique de reconversion. D'où la question : quelles reconversions en Vallée de l'Arve ?

Les pistes des filières émergentes sont une des voies possibles. Déjà des projets voient le jour (cf. entretien avec Alvéole) mais de nombreuses pistes peuvent être aussi explorées. L'élévation des compétences, notamment dans les domaines industriels en est une autre, majeure, face aux évolutions que connaît ce secteur.

Développement, innovation, autant de termes qui demandent aussi d'être accompagnés de financements adéquats. Ainsi vous trouverez également sur cette note de conjoncture des pistes, des informations sur les appels à projet permettant d'accompagner les acteurs du territoire dans leurs démarches d'innovations.

Observatoire Territorial
Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Bonneville

Sommaire

E mploi	page 2
Haute Savoie	page 2
Suisse	page 2
Apprentissage	page 3
E conomie	page 3
Eco construction	page 3
Restauration	page 4
Le Tourisme et la Crise	page 4
Agroalimentaire	page 5
Industrie	Page 5
A ppel à projets	6
Bourse étudiants entreprises	6
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	7
SnCF	7
P oil à gratter	8
Le tout gratuit : utopie ou réalité	8

Haute savoie

Source pôle Emploi

En juin 2009 le chômage baisse, principalement dans le bassin de Sallanches-Chamonix (- 18,9 %) ; et dans celui de Cluses-Vallée du Giffre (- 4,1 %). Pourtant sur une année, le chômage augmente partout. Par ordre d'importance on note : **Cluses (+ 86,5 %)** ; Annemasse (+ 58,3 %) ; le grand bassin d'Annecy (+ 51,6 %) ; le Pays de Gex (+ 46,1 %) ; **Sallanches- Chamonix (+ 44,5 %)** ; le Chablais (+ 37,5 %) et Genève (+ 15,3 %).

Territoires	Nombre de demandeurs d'emploi (fin juin 2009)	Evolution mensuelle	Evolution annuelle	Taux de chômage (**)
Haute-Savoie	26 571	- 4,4 %	+ 57,1 %	7,4 % (1 ^{er} trim. 2009)
Rhône-Alpes	225 343	- 3,1 %	+ 35,5 %	8,1 % (1 ^{er} trim. 2009)
France (*)	2 524 500	- 0,7 %	+ 25,7 %	9,1 % (1 ^{er} trim. 2009)
Genève	20 769	+1,3 %	+ 15,3 %	6,7 % (juin 2009)

* corrigées des variations saisonnières

** pour les territoires français, nouvelle définition « taux de chômage localisé » données par l'Insee en moyenne trimestrielle (y compris DOM-TOM)

Sources : Pôle Emploi (Demande et Offres d'emploi, Emplois salariés) ; Conseil Général & CAF (RMI) ; DDTEFP et Préfecture 74 (Mesures emploi) ; Insee (taux de chômage) ; Observatoire 74 (populations) ; Ocstats et Oce (Marché frontalier suisse) ; Table ronde de conjoncture 74 et Dares (secteurs d'activité) ; Urssaf (DPAE et TEPA) ; BIT (données internationales).

Nota Bene : à partir de février 2009 les demandeurs d'emploi sont présentés selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). L'analyse produite dans le présent bulletin est réalisée à partir des données brutes de la catégorie A, laquelle correspond aux anciennes catégories 1,2,3 n'ayant exercé aucune activité réduite dans le mois.

suisse

Données SECO

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin juillet 2009, 145 364 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 5 111 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a augmenté en passant à 3,7 %. Le chômage a augmenté de 53 201 personnes (+ 57,7 %) par rapport au même mois de l'année précédente.

Le chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) a augmenté de 3 229 personnes (+14.4 %), passant à 25 693. Par rapport au même mois de l'année précédente, il a augmenté de 10 893 personnes (+ 73.6 %).

Le chômage partiel continue aussi à progresser avec l'affaiblissement de la conjoncture. A fin mai 2009, les réductions de l'horaire de travail touchaient 59 914 personnes, soit 10 983 de plus que le mois précédent (+ 22.4 %).

3 342 entreprises ont eu recours à de telles mesures (+ 630/mois précédent). Le volume des heures de travail perdues a grimpé de 287 165 pour s'établir à 3 172 223. Un an plus tôt, le chômage partiel sévissait dans 78 entreprises.

Taux de Chômage*

	Juillet 2009		Juin 2009		Mai 2009		Avril 2009		Variation mai 09 / avril. 09		Moyenne Annuelle 2007		Moyenne annuelle 2008	
	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue
Tessin	4.5	6710	4.5	6642	4.4	6531	4.5	6712	-2.7	-181	4.4	6513	4.1	6097
Vaud	5.1	17019	4.9	16401	4.8	15945	4.9	16144	-1.2	-199	4.1	13673	3.9	12867
Valais	3.5	4751	3.4	4713	3.5	4818	3.8	5281	-8.8	-463	3.2	4379	3.1	4266
Neuchatel	6.1	5269	5.8	4964	5.5	4771	5.0	4312	10.6	459	3.4	2941	3.3	2872
Genève	6.8	15073	6.7	14767	6.6	14507	6.6	14540	-0.2	-33	6.3	13793	5.7	12510
Jura	5.6	1921	5.1	1748	4.8	1628	4.7	1623	0.3	5	3.3	1139	3.1	1044
TOTAL														

Taux de Chômage*

	Mars 2009		Février 2009		Janvier 2009		Variation mars. 09 / février 09		Moyenne Annuelle 2007		Moyenne annuelle 2008	
	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue
Tessin	4.8	7069	5.1	7564	5.1	7515	-6.5	-495	4.4	6513	4.1	6097
Vaud	4.8	15906	4.7	15642	4.6	15439	1.7	264	4.1	13673	3.9	12867
Valais	3.9	5409	4.4	6097	4.8	6583	-11.3	-688	3.2	4379	3.1	4266
Neuchatel	4.8	4132	4.6	3973	4.3	3731	4.0	159	3.4	2941	3.3	2872
Genève	6.5	14316	6.3	13988	6.2	13605	2.3	328	6.3	13793	5.7	12510
Jura	4.6	1586	4.4	1512	4.0	1383	4.9	74	3.3	1139	3.1	1044
TOTAL	4.9	4132	4.9	132402	4.8	128430				109189		101725

Apprentissage

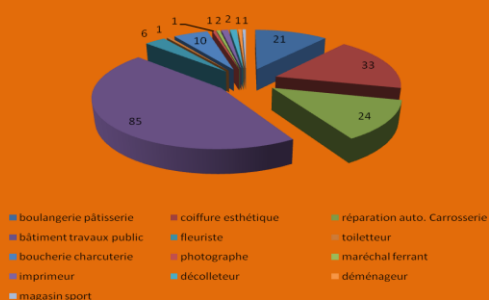
En 2007, 278 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été enregistrés dans le secteur marchand, soit une hausse de 1 % en un an, après +4 % en 2006. Alors que les entrées progressent dans les secteurs de l'agriculture et, dans une moindre mesure, de l'industrie et de la construction, elles fléchissent dans le tertiaire où elles représentent désormais 51 % des nouveaux contrats.

En 2007, le raccourcissement de la durée des contrats s'accompagne d'une nouvelle progression des formations dans l'enseignement supérieur où près d'une entrée sur cinq est enregistrée. À peine un tiers de l'ensemble des nouveaux contrats sont signés par des jeunes filles, majoritaires néanmoins dans les services aux particuliers.

Dans le secteur public, avec 6 058 nouveaux contrats, la croissance des entrées ralentit (+4 % en 2007 après +30 % en 2006)

Arrondissement de Bonneville

Au 24 juillet 2009, 188 contrats d'apprentissage ont été mis en place pour la campagne 2009 (chiffres chambre des métiers et de l'artisanat) :



Economie

Éco construction

Entretien avec Philippe Monet Directeur d'Alvéole chantier d'insertion basé à Saint Pierre en Faucigny.

En 2009 Alvéole innove en portant un projet de plateforme territoriale de promotion, formation et d'insertion vers les métiers du bois construction et du second œuvre en bâtiment en Vallée de l'Arve.

Quelle a été la genèse du projet ?

Il y a un an le nouveau Conseil d'administration d'Alvéole souhaitait trouver de nouveaux locaux avec comme exigence de rester proche d'une gare et d'une entrée d'autoroute afin de faciliter l'accès du site aux publics et aux partenaires. Exigences essentielles pour être facile d'accès mais aucun site ne pouvait répondre à ces attentes. Ceci nous a mener à réfléchir à une réhabilitation des locaux actuels qui revenaient à un coût financier trop important pour être porté par l'association. La solution adoptée alors par le Conseil d'Administration a été de démolir une partie des bâtiments actuels et de reconstruire un bâtiment répondant aux normes de l'éco construction. C'est dans ce cadre que nous avons rencontré le président de la FIBRA qui s'est montré très intéressé par le projet et qui a également fait part de ses difficultés de recrutement et de formation dans cette filière et de l'absence au niveau régional d'une offre de formation sur les métiers du bois pour du public en insertion et/ou reconversion.

Fin 2008, la crise économique a posé la question de la reconversion des salariés issus de l'industrie de la sous-traitance vers une autre activité. C'est pourquoi la direction départementale du travail a rejoint le projet en soutenant financièrement une étude menée par Françoise Michel Gay sur les possibilités de reconversion entre l'industrie et les métiers de l'éco construction et du second œuvre du bâtiment.

C'est comme ça qu'est né ce projet territorial.

Il s'agit maintenant d'un projet de territoire qui fédère un réseau de partenaires:

Aujourd'hui beaucoup plus qu'il y a un an car :

- 1- Dans un contexte de développement durable, la filière bois et le bois construction est soutenu par des politiques nationales fortes notamment pour palier le déficit de la balance commerciale.
- 2- Il s'agit d'un marché prometteur pour la construction de tous les bâtiments de l'individuel aux établissements professionnels sans oublier les besoins de mise aux normes des anciens bâtiments.
- 3- La Vallée de l'Arve représente un territoire riche en matière première et qui bénéficie du label « Bois Qualité Savoie ».

Est-ce le rôle d'un chantier d'insertion de porter un tel projet ?

Un chantier d'insertion par définition doit s'adapter aux besoins du territoire et notamment aux besoins des collectivités territoriales. Alvéole est dans une logique de développement durable on travaille sur les espaces naturels sensibles en insérant des personnes en difficulté.



Notre rôle est de permettre aux personnes en grande difficulté de se repositionner sur le marché de l'emploi en se qualifiant et en les aidants à retravailler dans un environnement de travail habituel. Les publics qui travaillent chez Alvéole cherchent à travailler localement. Au vu de la crise économique il est important de trouver de nouvelles filières dans lesquelles ceux-ci peuvent s'intégrer professionnellement, et c'est donc naturellement qu'Alvéole s'est penché sur la question.

L'éco-construction est un thème porteur très à la mode aujourd'hui ?

Les politiques nationales et régionales vont dans ce sens. Pourtant les entreprises actuelles ont du mal à répondre aux grands marchés existants et manquent de main d'œuvre qualifiée faute de centres de formations et/ou qualifications pour les niveaux V, de manque de formateurs et de suivi post formation au sein même des entreprises. A ceci s'ajoute un déficit d'image de la profession qui est souvent assimilée au travail dans le bâtiment.

Quel est donc l'enjeu du projet ?

Il s'agit d'un projet de territoire qui s'appuie sur une gouvernance renouvelée à travers tous les partenaires de la filière bois, de l'insertion, de la formation et de l'emploi afin de répondre aux besoins actuels de la filière en matière de formation, qualification, promotion du métier et d'emplois.

La mobilisation du territoire est essentielle car les objectifs du projet sont de favoriser l'insertion, la formation, la qualification des personnes en reconversion, en insertion ou créateurs d'activité et d'améliorer la performance économique des entreprises en les dotant d'une main d'œuvre qualifiée

Quels sont les acteurs impliqués ?

La liste est longue mais on peut citer messieurs les députés Claude Birraux et Martial Saddier, la FIBRA (Fédération forêt-bois Rhône-Alpes), FIB74 (Filière Bois Haute-Savoie Mont-Blanc), le Conseil Général de Haute Savoie, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Région Rhône Alpes, Prioriterre (ONG - Centre d'information Conseil Energie, Eau, Consommation), les architectes, la Maison de l'Emploi, la Mission Locale Jeunes, l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), la CCFG (Communauté de Communes Faucigny Glières), la CCPR (Communauté de Communes du Pays Rochois), le Sivom de Cluses et le SIVOM du Giffre et des entreprises privées,...

Et concrètement le projet se décompose comment ?

Il y a 3 axes :

- 1- Conception du plateau technique de formation, insertion :
Création d'un plateau composé de salle de formation, d'ateliers de stockage des matériaux, de locaux techniques « bois énergie ». Ce plateau permettra d'accueillir les demandeurs d'emploi, les salariés en reconversion, les bénéficiaires du RMI, les collectivités territoriales.
- 2- Insertion formation qualification à des postes d'ouvriers et de personnel de chantier en bois éco construction par le biais de parcours de formation (Découvertes des métiers, pré qualification,...). Nous avons souhaité confier cet axe à la Maison de l'Emploi.
Il s'agit de mettre en réseau les différents acteurs de la formation et de l'insertion pour identifier les formations existantes et de mettre en place les formations nécessaires pour les pré-requis avant entrée dans les formations qualifiantes.
- 3- Promotion du bois construction et de ses métiers :
Il s'agit de valoriser les métiers du bois construction et du second œuvre dans le bâtiment pour attirer plus de candidats.

Et aujourd'hui à quelle étape êtes vous du projet ?

Les comités de pilotage se mettent en place. Concernant l'axe 2 (insertion, formation qualification) le 1^{er} comité de pilotage se déroulera le 22 septembre prochain. Le comité de pilotage du projet global est fixé au 16 octobre 2009, et d'ici la fin de l'année nous allons commencer la destruction des anciens bâtiments.

Merci

Restauration

Restauration : le cabinet Gira Conseil livre ses premières analyses 2009

A fin mars 2009 la restauration commerciale a évolué différemment suivant son secteur

Recul de - 8% à -20% pour la restauration avec service à table

Croissance de 5 à 8 % pour la restauration rapide à vente à emporter.

A noter la **contraction de la dépense moyenne globale de l'ordre de 1%** derrière liée à une baisse des achats des consommateurs associé à une baisse des prix importante entamée dès 2008.

Les restaurateurs des petites et moyennes agglomérations souffrent plus que ceux des grandes villes.

La Haute-Savoie s'exporte

Après les **Enfants Terribles - Megève**, au sein de l'hôtel Mont Blanc, Jocelyne et Jean-Louis Sibuet ouvrent cette semaine les **Enfants Terribles - Paris**, en lieu et place du restaurant de Johnny Hallyday, Rue Balzac. C'est Nicolas Sibuet, 26 ans, fils des créateurs des Fermes de Marie, qui a assumé la



responsabilité et le suivi de cette transformation. Le nouvel établissement d'une capacité de 130 couverts est dirigé par Jean-François Martinez avec une cuisine orchestrée par le chef François Martin.

Marc Veyrat envisagerait d'ouvrir à **Genève** un restaurant calqué sur Cozna Vera, le 'fast food bio' qu'il a créé avec sa fille Carine à Annecy-le-Vieux. Ils y proposent des 'hamburgers bio + frites bio' à 9,80 € ou encore des « soupes modernes, écumes virtuelles » à 5,80€, mais aussi des plats plus traditionnels : bourguignon, tartiflette, poulet curcuma.... Il aurait trouvé son local, pour une ouverture prévue à la fin de l'année.

Le tourisme et la crise

Rapport du Conseil National du Tourisme sur le tourisme et la crise

En juillet dernier, Hervé Novelli, ministre du Tourisme, a reçu le rapport du Conseil National du Tourisme sur le tourisme et la crise. Alors que le tourisme a une image de secteur « solide », les professionnels restent prudents. Extraits :

Les secteurs travaillant à l'international et dans le tourisme d'affaires ont été touchés par la crise dès le 2ème semestre 2008.

Dans l'aérien, les Tours Opérateurs et les agences de voyages, les loueurs de voitures et l'hôtellerie internationale, des baisses d'activité comprises entre 10% et 30% ont été enregistrées. « *Ce phénomène a été partiellement caché par les bons résultats de la saison d'hiver qui a bénéficié d'un enneigement de qualité et a connu un repli des clients qui partaient habituellement vers des destinations soleil* ». Les quatre premiers mois de 2009, la situation s'est rapidement dégradée même si les « *effets de substitution de clientèle nationale à des clientèles internationales donnent l'impression que l'activité se maintiendra en 2009* ».

Pour les experts, on peut toutefois s'attendre à une baisse du chiffre d'affaires global compris entre 10% et 25% selon les secteurs du tourisme, soit un enjeu à 15 milliards d'euros. Entre autres causes le changement durable du comportement des vacanciers français qui réduisent sérieusement leurs dépenses dans la restauration et les loisirs ou les achats périphériques. Une tendance amorcée avant la crise et qui devrait lui survivre, la crise n'ayant joué qu'un « *rôle d'accélérateur des changements de comportement* ».

La majorité des entreprises sont de petites structures qui auront de grosses difficultés à résister si la crise perdure comme ce que laissent présager les dernières prévisions.

Le comité de pilotage prévient : « *Le risque est une concentration des équipements touristiques entre les mains de grands groupes qui disposent des ressources financières pour passer la crise, mais qui se concentrent dans les espaces touristiques les plus porteurs au détriment d'un maillage territorial souvent indispensable à l'activité économique de territoires moins porteurs en matière de tourisme* ».

Qui dit entreprises en difficulté, dit conséquences désastreuses sur l'emploi notamment saisonnier. Selon le rapport, les prévisions d'embauches ont été revues à la baisse : entre 50 000 et 100 000 emplois saisonniers en moins, touchant principalement des jeunes entrant sur le marché du travail.

Le comité de suivi du contrat d'avenir de la restauration est constitué

Il se réunira trois fois par semestre afin notamment d'installer les groupes de travail techniques des trois volets du contrat :

Prix,
Salariés/emploi
Modernisation du secteur

Composition du comité :

Christine Pujol (Présidente de l'Umih), *Didier Chenet* (Président du Synhorcat), *Jean-François Girault* (Président de la CPIH), *Gérard Plomion* (Président du SNRPO), *Jean-Paul Brayer* (Président du Snarr), *Jacques Bellin* (Président du GNC), *Philippe Labbé* (Président du SNRTC), *Jacques Jond* (Président de la Fagith), *Arnaud Bennet* (Président du Snelac), *Thierry Mariani* (Député du Vaucluse et Président du groupe d'études hôtellerie, restauration, loisirs de l'Assemblée nationale), *Pascale Got* (Député de Gironde), *Michel Houel* (Sénateur de la Seine-et-Marne et président du groupe d'études artisanats et services), *Bariza Khiari* (Sénatrice de Paris), *André Daguin* (personnalité qualifiée), *Dominique Giraudier* (Président du groupe Flo), *Reine-Claude Mader* (Présidente de la CCLCV coordination consommateurs), *François Drouin* (Pdg d'Oseo), *Doudou Konate* (CFDT) et deux représentants désignés par les organisations professionnelles représentatives.

L'enquête DGCCRF sur la baisse de la TVA

3 755 établissements ont été visités - les mêmes que ceux visités durant la préparation des Etats Généraux - et 23 517 prix de produits ont été relevés.

L'enquête, réalisée entre le 6 et le 9 juillet par les agents de la DGCCRF, montre que « *plus de la moitié des restaurants a pratiqué au moins 7 baisses de prix. Un peu plus de 10% des restaurants affiche des baisses de prix mais sur moins de 7 produits. Un gros tiers n'annonce aucune baisse de prix.* » La plus forte proportion de prix en baisse se retrouve dans les restaurants 'formule grill', avec une réduction moyenne de plus de 10% pour les prix qui baissent. Au total, ce segment affiche une baisse moyenne globale de 6% contre 4% pour la restauration traditionnelle et les pizzerias. La plus faible proportion de prix en baisse est observée dans les restaurants 'exotiques'.

A la fin du texte, une précision est apportée : « *Les produits retenus dans l'enquête de la DGCCRF ne correspondent pas forcément à ceux choisis par le restaurateur : ceci explique que cette analyse conduite à une estimation prudente de la réalité, ne recouvrant qu'en partie le nombre de produits baissés par les restaurateurs. Un restaurateur peut avoir respecté le contrat d'avenir, sans nécessairement avoir baissé les prix des produits relevés dans l'enquête.* » Ces résultats sont donc réellement à prendre avec modération, contrairement à la traînée de poudre qu'ils ont engendrée depuis la première annonce mi-juillet.



C'est officiel le groupe Entremont fortement déficitaire, avec une perte nette de 14.9 millions d'euros au 1er semestre 2009, se rapproche du groupe Sodiaal (Yoplait, Régilait) au dépend de Lactalis. Ce rapprochement a pour but de créer un grand groupe laitier européen en intégrant dans le tour de table les producteurs de lait actuels d'Entremont. Si les modalités ne sont pas très claires le Ministère de l'agriculture suit l'affaire de très près notamment suite au litige qu'Entremont a connu avec les producteurs de lait bretons qu'il refusait de rémunérer à la hauteur de leurs souhaits. Aujourd'hui Entremont doit respecter l'accord interprofessionnel sur le prix du lait.

Entremont, un poids lourd très fragile (extrait lesechos.fr)

Avec 38 sites industriels et un effectif de 4.180 personnes, Entremont Alliance est un poids lourd de la filière laitière française, leader national de l'emmental. L'entreprise créée par les frères Entremont en 1948 est contrôlée depuis 1999 par la CNP d'Albert Frère. Son activité étant concentrée sur des commodités laitières (fromages à pâtes pressées, sérum, poudres, beurre) et une marque essentielle, Entremont a souffert plus que d'autres de la baisse des cours mondiaux des produits laitiers industriels et du recul des ventes de fromage. Au premier semestre, Entremont Alliance a encore vu son chiffre d'affaires baisser de 17 %, à 696 millions d'euros, et a accusé une perte nette de 14,9 millions d'euros.

Industrie

La voiture propre, histoire d'un fiasco français

Extrait eco69.com

Priorité pour la commission Rocard-Juppé : inciter les constructeurs à développer véhicules électriques et hybrides.

Alain Juppé et Michel Rocard sont à la tête de la commission sur l'emprunt national et travaillent déjà sur la voiture propre. Interrogé sur France Inter ce jeudi, le maire de Bordeaux a déclaré :

« Pourquoi est ce que la France a pris un tel retard dans la mise en place de véhicules propres ? C'est quelque chose qui me plonge dans la perplexité. Si vous voulez acheter une voiture hybride aujourd'hui vous achetez Toyota, il faut absolument que nos constructeurs rattrapent ce retard. »

Tous les spécialistes attendent la présentation au prochain salon de l'automobile qui s'ouvre à Francfort le 17 septembre, de la voiture « zéro émission » de Renault, en partenariat avec Nissan, et de l'iMiev de PSA développée avec Mitsubishi, deux modèles entièrement électriques. Mais entre les prototypes et la commercialisation grand public, que va-t-il se passer cette fois-ci ?

D'après Nicolas Bernard, journaliste essais à Auto Plus : le problème n'est pas de savoir faire, mais de vouloir imposer

« On sait faire des voitures électriques, mais tant qu'il n'y aura aucune incitation à en produire, les constructeurs ne les développeront pas car elles restent beaucoup plus chères que les autres. Techniquement, elles restent trop longues à recharger et manquent d'autonomie. »

La particularité française est d'avoir misé sur le diesel depuis si longtemps qu'on a mis une éternité à se rendre compte que « tout est à repenser dans la voiture », comme l'exprime Gilles Le Blanc, économiste et blogueur de Rue89 : « Avec l'aide de l'Etat, tous les efforts ont été portés sur le diesel, dont on a amélioré la technologie, qu'on a exporté comme innovation française (avec le moteur à injection directe HDI, les pots catalytiques...). La prime à la casse du récent plan de relance va dans le même sens : c'est une réponse à court terme mais qui rend le long terme plus coûteux, comme pour le dopage. »

Qui inventera la voiture du futur ?

Depuis dix ans Toyota, avec sa Prius hybride, occupe le créneau de la « voiture de transition ».

Obama débloque 2,4 milliards de dollars en direction de dix-neuf fabricants alors que la France reste centralisée sur deux constructeurs.

Leur donner des milliards pour qu'ils travaillent à la voiture du futur, c'est un peu une réponse « des années 60 », estime Gilles Le Blanc, pour qui il faudrait encourager de multiples expérimentations.

Nicolas Bernard remarque de son côté que « les voitures électriques restent hors de prix, au moins le double que les voitures normales. Il faudra plus que des incitations fiscales pour qu'elles se vendent », d'autant que le budget électricité sera équivalent au prix actuel du carburant.

Attention aux faux semblants. Car, comme le fait remarquer Bruno Marzloff, sociologue au groupe Chronos :

« La voiture électrique est un risque et une chance. Il ne faudrait pas qu'elle absorbe toutes les énergies stratégiques des constructeurs. Elle donne l'occasion de développer une culture du service en réseau (alimentation électrique) sur laquelle peuvent s'adosser diverses formes de partage, donnant naissance à des services inédits et de nouveaux modèles mais elle ne règle pas la question des équilibres urbains et à la marge celle des pollutions. »

Quoiqu'il en soit ces différentes réflexions peuvent amener des territoires comme la Vallée de l'Arve à se poser des questions sur l'innovation. La vallée par son savoir faire est au centre de tous les aspects techniques de la création d'une voiture, elle représente un vivier inespéré en terme d'innovation.. Est-il utopique de croire que la vallée puisse travailler à la voiture du futur ? Le tout est de s'appuyer sur une politique nationale porteuse en termes d'innovation et d'anticiper les besoins du futur.

Aujourd'hui les politiques des grands constructeurs automobiles français ont déjà des répercussions sur la sous traitance. En effet dans le journal de La Tribune on apprend que PSA Peugeot Citroën suspend ses projets dans les voitures haut de gamme. Chez Renault, (les) autres projets de la firme au losange dans le haut de gamme, ils ne sont plus du tout à l'ordre du jour. Ceci signifie moins de pièces fabriquées, moins d'activité. Il est donc urgent d'anticiper et d'innover.



Appel à projets

Bourse étudiants entreprises

En 2006 le ministère des affaires étrangères et européennes a mis en place le dispositif Quai d'Orsay/Entreprises, pour concourir à l'attractivité de la France. Ouvert à toutes les entreprises **les PME** peuvent participer à ce projet. Il s'agit en fait d'un co-financement privé/public permettant d'accueillir au sein des entreprises les étudiants des meilleures écoles supérieures du monde.

L'efficacité de cette bourse réside dans un partenariat fort entre l'entreprise / l'état / les établissements d'enseignement supérieur français qui se traduit par la signature d'une convention. Concrètement chacun s'engage comme suit :

Entreprise	Etat	Etablissement d'enseignement supérieur
Versement d'une bourse couvrant les frais académiques et les frais de vie d'un montant moyen de 1000 euros par mois	Prise en charge de la couverture sociale et médicale	Mise en place de masters répondant aux besoins de l'entreprise
Mise en place d'un tutorat au sein de l'entreprise	Formation à la langue française avant le départ	
Accueil de l'étudiant en stage dans l'entreprise	Donne les avantages du statut boursier à l'étudiant (facilité d'accès à diverses manifestations culturelles, facilités pour l'APL, etc.)	

En 2008/2009 51 étudiants ont bénéficié du programme, essentiellement issus d'Inde, Chine, Russie et aujourd'hui du Brésil.

Plus d'infos : www.diplomatie.gouv.fr/QOEntreprise

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

CONTEXTE :

Une décision du Parlement et du Conseil européen a proclamé l'année 2010 « année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

L'Année européenne 2010 doit permettre de valoriser les actions existantes et de préparer en les illustrant concrètement les engagements politiques qui seront pris, à l'issue de l'année, au niveau national et au niveau européen. Elle doit contribuer à changer le regard que portent sur la pauvreté le grand public, les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes, les acteurs ou décideurs quel que soit leur statut. Elle doit aussi contribuer à renforcer la cohésion sociale.

3 thèmes

1 – Le partenariat territorial ou la gouvernance territoriale : sont recherchés des projets valorisant le travail partenarial et la responsabilité partagée sur les territoires (Etat, collectivités, acteurs de la société civile, associations, partenaires sociaux, entreprises ...). Sont concernées des expériences réussies portées par plusieurs partenaires ainsi que des projets mettant en valeur des modèles de gouvernance capables d'apporter des réponses adaptées aux besoins identifiés des territoires.

2 – Les parcours d'insertion conçus comme les étapes adaptées à la situation des personnes, et définies avec elles, pour accéder à l'effectivité des droits fondamentaux. Ce thème permettra de mettre en évidence soit des individus aux parcours exemplaires, soit la construction de parcours articulant les étapes en valorisant l'accompagnement global des personnes et la mise en cohérence des dispositifs. S'inscrivant moins dans un cadre institutionnel que le thème de la gouvernance, ce second thème doit permettre la remontée de projets donnant à voir la réalité des parcours d'insertion, y compris les freins qui peuvent les affecter et posant la question de leur exigence.



3 – La citoyenneté est entendue comme l'accès aux services, l'accès aux droits et l'accès à la parole et à sa prise en compte. Ce thème doit permettre la remontée d'actions visant à conforter la dignité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion et leur participation comme citoyens. Ce thème doit notamment permettre la remontée de projets explorant toutes les pistes de la participation des personnes en situation de pauvreté, y compris leur potentiel d'information auprès des décideurs politiques et du grand public, ainsi que leur participation à l'évaluation des politiques publiques.

Critères de sélection

Les actions financées peuvent revêtir les formes d'intervention suivantes : rencontres et manifestations, campagnes informatives, promotionnelles, pédagogiques, réalisation d'enquêtes et de documents etc....

Outre l'intégration systématique de la dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la nécessaire prise en compte de l'accessibilité des actions aux personnes handicapées, les projets présentés devront :

- ressortir d'un des trois thèmes retenus ;
- cibler les publics auxquels ils s'adressent ;
- préciser, en les associant, leurs objectifs et les modalités et moyens à mobiliser ;
- justifier de leur portée au delà de l'année 2010 elle-même ;
- se situer soit comme projet pédagogique (bonne pratique transposable) soit comme réponse innovante et/ou pérenne, soit comme participant d'une préconisation à long terme.

Modalités de réponse

La remontée des projets pourra s'opérer par plusieurs canaux : préfectures et services déconcentrés de l'Etat, réseaux associatifs, collectivités territoriales.

La présentation des projets doit s'effectuer conformément à la fiche de remontée des projets correspondant à cet appel à projet.

La date limite de dépôt des projets pour financement est le 6 novembre.

SNCF

La SNCF a choisi de soutenir des projets en faveur des jeunes en difficulté, l'objectif recherché est de les accompagner à franchir certaines étapes clés de leur vie, pour les mener jusqu'à l'âge adulte, mieux armés pour construire leur avenir.

4 champs d'intervention ont été définis contribuant à cet objectif :

- la prévention de l'illettrisme ;
- l'éducation par le sport ;
- la mobilité européenne ;
- l'accompagnement vers l'emploi.

Les coups de Cœur

C'est parce que la solidarité fait partie intégrante de la culture des agents de la SNCF que les Coups de Cœur solidaires ont été créés. Grâce à ces Coups de Cœur solidaires, la fondation soutient de nombreux projets portés par des cheminots bénévoles au sein d'associations.

Concrètement, chaque agent actif ou retraité, engagé personnellement et bénévolement dans une association agissant en faveur des jeunes, peut présenter une demande d'aide au coordinateur citoyenneté et solidarité de sa région.

Deux fois par an, ce dernier réunit le comité solidarité de sa région, composé de représentants du personnel et de la direction régionale SNCF.

Le comité examine chaque dossier présenté et décide du montant de l'aide apportée aux projets retenus (750, 1 000 ou 3 000 euros).

Sur notre territoire peut de projets ont été proposés. Les structures intéressées sont donc invitées à contacter l'observatoire de la MDE pour voir s'il est possible de bénéficier de ce dispositif.

+ d'infos : obs@maison-emploi.com



Poil à gratter

Le tout gratuit : utopie ou réalité

Chris Anderson rédacteur en chef de *Wired*, prône le tout gratuit à l'ère du tout numérique. Extrait de son dernier livre « Free ! » qui lui reste en vente mais dont la version anglaise est téléchargeable gratuitement.

D'après lui l'économie d'abondance (tout avoir partout) n'oblige pas seulement à casser les prix, mais à offrir ses produits. Une gratuité complète (grâce à la pub notamment), ou partielle voire factice (en faisant payer des services complémentaires, par exemple). Voici les dix principes du raisonnement d'abondance :

1- Si c'est numérique, tôt ou tard cela sera gratuit.

Sur un marché concurrentiel, les prix chutent jusqu'au coût marginal. L'Internet est le marché le plus concurrentiel que le monde ait jamais vu, et le coût marginal des technologies qu'il utilise -traitement, bande passante, stockage- se rapproche constamment de zéro. Le gratuit devient, non seulement une option, mais un aboutissement inévitable.

2- Les atomes aimeraient bien être gratuits aussi, mais ils n'y mettent pas autant du leur.

Aujourd'hui, en faisant œuvre d'imagination pour élargir la définition de leur industrie, des entreprises, depuis les compagnies aériennes jusqu'aux constructeurs automobiles, trouvent des moyens de rendre leur produit principal gratuit tout en vendant autre chose.

3- Vous n'arrêtez pas le gratuit.

La seule chose qui empêche votre produit d'être gratuit est un code secret ou une menace, vous pouvez être sûr que quelqu'un, quelque part, trouvera la parade. Reprenez la gratuité aux pirates et vendez des options d'amélioration.

4- Vous pouvez gagner de l'argent avec le gratuit.

Il y a d'innombrables moyens de gagner de l'argent autour du gratuit (...). Le gratuit ouvre les portes, touche de nouveaux consommateurs. Cela ne veut pas dire que vous ne pouvez pas faire payer certains d'entre eux.

5- Redéfinissez votre marché.

Ses concurrents vendaient des sièges dans des avions. Ryanair a décidé de vendre plutôt des « voyages ». La différence est qu'il y a des dizaines de moyens pour gagner de l'argent avec les voyages, de la location d'automobile aux subventions versées par les destinations en mal de touristes. Cette compagnie aérienne vend ses sièges peu cher, voire gratuitement, pour gagner plus d'argent « autour » d'eux.

6- Arrondissez vers le bas.

Si le coût de quelque chose va vers zéro, le gratuit est juste une affaire de temps. Pourquoi ne pas y arriver avant tout le monde ? Le premier qui parvient au gratuit attire l'attention et il y a toujours des moyens de transformer celle-ci en argent. Que pourriez-vous rendre gratuit aujourd'hui ?

7- Tôt ou tard, vous serez en concurrence avec le gratuit.

Que ce soit par des subventions croisées ou des logiciels l'un de vos confrères va trouver comment donner ce que vous faites payer. Ce ne sera peut-être pas exactement la même chose, mais la baisse de prix de 100% risque d'avoir plus d'importance. Vous aurez le choix entre en faire autant et vendre autre chose, ou veiller à ce que la différence de qualité comble la différence de prix.

8- Adoptez le gaspillage.

Si une chose devient trop peu coûteuse pour qu'on la compte, cessez de la compter. Du forfait modique au zéro absolu, les entreprises les plus innovantes sont celles qui voient dans quel sens les prix évoluent et qui prennent les devants. « Votre boîte vocale est pleine » est le dernier rôle d'une industrie figée dans un modèle de rareté au milieu d'un monde d'abondance.

9- Le gratuit rend d'autres choses plus précieuses.

Toute abondance crée une nouvelle rareté. Voilà une centaine d'années, les loisirs étaient rares et l'on avait beaucoup de temps ; à présent, c'est l'inverse. Quand un produit ou service devient gratuit, la valeur migre vers la couche supérieure. Allez-y aussi.

10- Gérez l'abondance, pas la rareté.

Quand des ressources sont rares, elles sont également coûteuses -il faut les utiliser parcimonieusement. D'où le management « top-down » [de haut en bas, ndr] traditionnel, qui privilégie le contrôle afin d'éviter des erreurs coûteuses. Mais quand les ressources sont bon marché, vous n'avez pas besoin de les gérer de cette manière.

En devenant numériques, les branches d'activité peuvent aussi devenir plus indépendantes sans risquer de mettre à bas tout l'édifice. La culture d'entreprise peut passer du « Ne fais pas de bêtises » à « Echoue vite ».

L'observatoire remercie toutes les structures et personnes qui ont collaboré à cette note de conjoncture

lesechos.fr ; insee.fr ; lematin.ch ; reuters.fr ; Observatoire touristique de Chamonix ; Dauphiné Libéré ; AFP ; SESP ; batifree.com ; Capeb 74 ; Table ronde de la conjoncture ; KPMG ; Le Messenger ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Nielsen ; Syndicat de l'hôtellerie de Chamonix ; Groupement des Commerçants de Chamonix ; www.seco.admin.ch ; clameur ; ALTARES ; Radio Mont Blanc ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Secrétariat d'Etat à l'économie ; www.servicessalapersonne.gouv.fr ; Observatoire des crédits des ménages ; prisme ; 20 minutes ; www.questionsaison.fr ; eco.rue89.com ; www.booz.com

